



CGT FINANCES PUBLIQUES



Montreuil, le 12 juin 2014

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

DÉCLARATION LIMINAIRE CGT FINANCES PUBLIQUES

CAPN N°8 TABLEAUX D'AVANCEMENT (TA) ATFIP 2^E EN ATFIP 1^{ÈRE} CLASSE, ATFIP 1 EN ATPFIP 2^{ÈME} CLASSE ATPFIP 2 EN ATPFIP 1^{ÈRE} CLASSE

Pour nous, 3^{ème} CAP de tableau d'avancement ; comme lors des 2 CAP précédentes des agents pouvant bénéficier d'un avancement de grade seront écartés pour des motifs exclusivement pécuniaires.

Sans vouloir présager de l'avenir, nous ne pensons pas nous engager beaucoup en disant que la CAP se passera de la manière suivante :

Nous protesterons avec énergie ; nous exigerons, vous comprendrez nos arguments et vous pourrez même être d'accord avec nous mais **BUDGET OBLIGE...**

Nous voterons contre, vous voterez pour...

Fin de la CAP, fin de la déclaration liminaire qui rime avec lapidaire ...

Permettez donc que nous utilisions le temps de parole ainsi dégagé pour aborder quelques problèmes auxquels nous CAPistes Techniques sommes confrontés depuis le début de notre mandat.

Petit corps en voie d'extinction, les agents techniques font face à des difficultés d'organisation spécifiques ; lorsqu'il doivent organiser leur participation aux CAP nationales :

- ▶ Pour les concierges par exemple qui doivent se faire remplacer,
- ▶ Quand certaines CAP sont annulées et reportées, des camarades doivent se justifier auprès de leur direction,
- ▶ Pour les commandes de billet de train ou d'avion, les convocations qui arrivent au dernier moment ne nous facilitent pas la tâche,
- ▶ Certaines directions refusent d'acheter des billets PRO ce qui complique l'échange : nous devons prendre les départs les plus tardifs pour pouvoir les avancer ; puisque les billets normaux ne sont plus remboursables après l'heure de départ.
- ▶ Nos cartes d'accès à la DGFiP sont toujours bloquées malgré notre demande à la dernière CAP.

On pourrait conclure que les agents techniques ont des problèmes techniques ; mais ce serait bien réducteur car sans parler de mal être, on peut aller jusqu'à évoquer un certain malaise.

Quand une CAP administrative est repoussée avec les complications que ça implique (allez trouver un hôtel à Paris au dernier moment) sommes nous en variable d'ajustement pour les corps importants (cat C administratif) ?

On peut parler de paranoïa mais de notre point de vue nous avons de bonnes raisons de douter de la considération qu'on nous porte. Dans un autre domaine. Nous souhaitons attirer votre attention sur un problème qui touche les gardiens qui effectuaient des astreintes d'heures supplémentaire le week end et sont remplacés par des contrôleurs ou des inspecteurs. Cela génère pour eux une perte de salaire importante qui peut conduire à des situations plus que difficiles.

Vous l'avez compris, nous utilisons cette déclaration liminaire comme un forum d'où nous vous adressons le signal de notre mal être. Alors pourquoi ne pas aller plus loin et de vous faire quelques suggestions :

- ▶ Création d'un grade B technique, qui éviterait à des agents en fin de carrière de devoir rendre des comptes à des cadres ne connaissant rien à leurs tâches,
- ▶ Revalorisation des rémunérations et des primes, pour tenir compte de notre implication.

Nous nous en tiendrons là pour cette fois puisse cette déclaration, qui au moins pour nous, nous sort d'une certaine routine ; vous intéresser à nos « soucis », et à ceux de l'ensemble des agents techniques.

Les élus et experts de la CAP C

Mohammed KADRINE – Christophe SELLIER – David DAKICHE – Lionel Pilet – Cédric PERDIGON